



Date de transmission de l'acte: 07/04/2026

Date de reception de l'AR: 07/04/2026

011-211100102-DE_023_2026-DE

République française **AGED I**

AUDE

ANTUGNAC - Commune

Séance du 03 avril 2026

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 24/03/2026

trois avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe COMTE

Présents : 11

Présents : Philippe COMTE, Didier SACCO, Aurore HUGEL, Christophe SALVAT, Patrice BOUSQUET, Joëlle ROSSI, Karine LAVOIEPIERRE, Stéphane FAVORY, Béatrice GAMBUS, Ferdinand HUGEL, Laure OURTAL

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Karine LAVOIEPIERRE

Objet: Désignation des représentants à l'Assemblée Générale de l'ATD11 - DE_023_2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération de la commune, en date du 30 juillet 2013, approuvant l'adhésion de la commune à l'ATD 11,

Vu les statuts de l'ATD11,

Vu le règlement intérieur de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de l'ATD 11,

Vu le règlement de fonctionnement de l'ATD11,

Considérant qu'il appartient à la commune de désigner un représentant afin de siéger à l'assemblée générale de l'ATD11,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Désigne M. HUGEL Ferdinand pour représenter la commune d'Antugnac lors de l'assemblée générale de l'ATD11.

Date de transmission de l'acte: 07/04/2026

Date de reception de l'AR: 07/04/2026

011-211100102-DE_023_2026-DE

AGEDI

- Désigne M. FAVORY Stéphane pour représenter la commune en l'absence de M. HUGEL Ferdinand.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire,
Philippe COMTE
Signé

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié